



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070010

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/06/2025 16H41 C:025094 I:39553
V/REF : 1013927
V/Email reçu le Lundi 09/06/2025 a 16H41

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 04276
IMMEUBLE : AU CAMPIN -4276
RUE DE LA MADONE
01090 MONTCEAUX

Vaulx en Velin, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N5 MADONE - LOCAL SOUS PASS -

MOTIF : INTERVENIR POUR RACCROCHAGE DE LA TIGE DE MAINTIENS DU VOLET CUISINE
(PREVOIR RUSTINE SUR VOLET BOIS)

Donneur d'ordre : Mme A. MASSON

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 19/06 A 16H00 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL SOUS PASS

RACCROCHAGE DE LA TIGE DE MAINTIEN DU VOLET CUISINE

REGLAGE ET CONTROLE

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 22/06/25 a 16H54 arielle.masson@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 22/06/25 a 16H54 Mme C. GIROND

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	1	71,62	71,62
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	1	51,16	51,16



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070010

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	122,78
T.V.A. a 10,00%	12,27
TOTAL T.T.C.En EURO	135,05

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.